



# Registre des Citoyens du Monde

## Conseil d'Administration réunion du 28 mars 2009 au Forum-Café de CRETEIL

### Ouverture de la séance à 9 h 30

**Présents** : 13 personnes

- Daniel Durand, Président
- Claude Jousseume, Jean-Claude Loewinski, membres du Conseil d'Administration
- Stevens Chellum, Bernard Cogneras, Marie-Françoise Lamperti, Landing Niassy, Roger Winterhalter, membres du Registre
- Autres participants : Alain Bal, Vincent Peingnez, Brigitte Carraz, Odile Durand, Gilbert Descossy, citoyens du monde.

TROIS, parmi les présents sont délégués au Congrès des Peuples : Landing Niassy, Vincent Peingnez, Roger Winterhalter.

### Excusés :

- Geneviève Charpentier, vice-présidente
- Patrice Lovesse, secrétaire général
- Karl Kpodo, secrétaire général adjoint
- Peter Davidse, trésorier
- Claudine Fischer, Ursula Grattapaglia, Christopher Hamer, Dorothea Sheasby, Liliane Metz-Krencker, membres du Conseil d'Administration,

Autres excusés : Yen Campos, Jean Verstraeten, Louis Gohin, Thierry Toulon, René Wadlow

**Président de séance** : Daniel Durand

**Secrétaire de séance** : Bernard Cogneras

L'ordre du jour est adopté sans modification

## 1. Vie du Registre

### 1.1. Activités du Bureau en 2008

Daniel Durand évoque les nombreuses activités de l'année 2008. Aucune ne nécessite de décision du Conseil d'Administration. Quelques unes de ces activités seront à l'ordre du jour de la réunion de l'Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples (ASCOP). Toutes ces activités seront détaillées lors de l'Assemblée Générale (2010) et paraîtront partiellement dans un prochain bulletin RECIM-monde.

### 1.2. Renouvellement du dépôt de marque INPI

La marque " Citoyens du Monde " avait été déposée à l'Institut National de la Propriété Industrielle en 1990. Le dépôt a été renouvelé en 2000. Cette protection, valable uniquement sur le Territoire français, vient à expiration en 2010. Le Conseil d'Administration juge utile de maintenir cette protection, mais suggère de la déléguer au Centre Français.

### 1.3. Activités des Centres et correspondants

Peu de rapports d'activités des Centres et Correspondants ont été envoyés au Registre pour l'année 2008. Ces rapports seront mentionnés et publiés dans un prochain bulletin RECIM-monde. De même peu de bulletins ont été publiés, les centres Canadiens et Français connaissant une phase de sommeil.

#### 1.3.1. Centre Français :

- Le Conseil d'Administration du Registre s'est inquiété de la baisse alarmante de l'activité du Centre Français d'enregistrement. Cette baisse semble due à des problèmes de personnes et à des problèmes d'essoufflement des bénévoles. Un Conseil d'Administration du Centre Français aura lieu le 3 mai 2009. Daniel et Claude y seront porteurs de projets au nom du Conseil d'Administration du Registre des Citoyens du Monde.

Constatant objectivement que le Centre Français connaît un dysfonctionnement, le Conseil d'Administration du Registre des Citoyens du Monde recommande au Centre Français :

- d'éclaircir sa situation interne

- de réexaminer la question du téléphone afin que les appels faits au siège du Centre reçoivent une réponse satisfaisante, par exemple : préférer le transfert d'appel plutôt que le message automatique de l'enregistreur ;
- de rétablir des relations normales avec le Registre, notamment par le simple respect des directives telles qu'elles ont été votées en 1990 concernant les finances ;
- de faire de son bulletin un réel bulletin d'information alliant pluralité et respect de l'éthique citoyenne du monde (allusion faite ici à certains courriers de lecteurs qui n'auraient pas dû franchir la barre du Comité de rédaction.).

**Concernant la production du bulletin** : Le Conseil d'Administration du Registre considère l'investissement humain important que représente la composition d'un bulletin tant pour le Registre que pour le Centre Français ; il considère aussi que depuis plusieurs années, le Centre Français n'est plus à même de donner des informations régulières, intéressantes et à jour. C'est pourquoi le Registre recommande au Centre Français le principe d'une collaboration avec le Registre afin que au moins une fois par an un bulletin puisse être produit en commun, chaque structure conservant ensuite son mode de distribution. Il faut que les Citoyens du Monde de France sachent ce qui se passe en Afrique, en Inde, au Japon, au Canada ou au Brésil. Or malgré la mise à disposition des comptes-rendus de réunion, malgré le bulletin RECIM-monde qui est précisément destiné à alimenter les rédactions, on constate que les citoyens du monde de France sont privés des informations sur ce qu'est le mondialisme hors de France.

- Vu le départ annoncé de Mlle Giang Nguyen de Paris, le Conseil d'Administration a envisagé l'éventualité d'une centralisation de la délivrance des cartes sur Paris. Du débat à ce sujet, il ne ressort aucune proposition concrète.
- Le Centre Français a construit un site Internet [www.citoyensdumonde.net](http://www.citoyensdumonde.net). Après avoir visionné les pages installées, le Conseil d'Administration
  - **constate une complémentarité** utile en ce qui concerne l'Appel des Artistes, les articles du bulletin " Citoyens du Monde " et la boutique en ligne.
  - **recommande** qu'il soit fait un lien formel entre ce site et celui officiel du Registre des Citoyens du Monde [www.recim.org](http://www.recim.org), tant par le lien hypertexte que par la mention d'affiliation du Centre Français au Registre des Citoyens du Monde.

### 1.3.2. Haïti

Haïti. Michelet MICHEL, correspondant du Registre, souhaite recevoir un document attestant de sa participation aux activités du Registre. Pareil document a été jadis demandé par divers correspondants en Bulgarie, au Pérou ou au Congo-Kinshasa. Après en avoir délibéré, le Conseil propose la formule suivante : *Le soussigné, Président du Registre des Citoyens du Monde, agissant tant en sa qualité de président qu'au nom et comme mandataire de tous les Citoyens du monde présents à la réunion du Conseil d'Administration du 28 mars 2009, décide de nommer M. xx comme Correspondant et mandataire du Registre des Citoyens du Monde, à l'effet de représenter le Registre des Citoyens du Monde, d'une manière juste, non équivoque et impartiale, en sa zone d'habitation et en tous lieux que celui-ci peut être amené à visiter. Ce mandat, réputé de compétence universelle, devra être exécuté de manière neutre et bénévole conformément aux Directives telles qu'elles figurent au verso de ce certificat et formellement acceptées par M.xx. Ce mandat est limité à six mois, renouvelable ensuite de deux années en deux années par l'Assemblée Générale, à charge par le concerné de produire un compte-rendu annuel de ses activités..*

Fait à Paris, le

Ajouter au bas des Directives :

*L'acceptation de ces directives justifie la délivrance d'un certificat valable de deux années en deux années d'une Assemblée Générale à l'autre*

### 1.3.3. Visite au Centre d'Enregistrement de Lomé.

Cette visite s'est faite le 12 novembre 2008, organisée par François Tété, Sovon Kodzo, Yaovi Kuadjo, avec la présence de Patrice Lovesse, secrétaire général du Registre des Citoyens du Monde, de John Agbeli, représentant d'Ecole Instrument de Paix, et membre du Conseil Mondial de Solidarité Mondiale contre la Faim, ainsi que de nombreuses autres personnes, citoyennes du monde ou espérantistes. Au total 60 personnes ont fait acte de présence. Néanmoins, au moment de la réunion proprement dite, seulement 20 personnes étaient présentes.

### 1.4. Séminaire d'Etudes Mondialistes à Accra, au mois de Novembre 2008.

C'est une activité de l'ASCOP. Ce séminaire a eu lieu dans des locaux scolaires dans des conditions assez peu favorables : bruit, pollution en raison d'un incendie dans une décharge voisine, et n'a réuni que peu de monde.

Néanmoins les échanges ont permis de se mettre d'accord sur deux programmes importants pour l'avenir :

- - la création d'un organisme africain de la démocratie
- - la proposition faite à tous les endroits où l'éveil à la citoyenneté mondiale est une réalité, de créer des " Comités d'Initiative Locale pour AMéliorer l'Environnement.

## **2.. Comptes et situation financière**

- Simple présentation des comptes de 2008 sans vote. La situation financière est saine, mais ne permet pas de faire face dans la durée à l'information, aux élections au Congrès des Peuples et aux investissements nécessaires à une croissance supérieure. A noter que la principale ressource financière vient des Contributions volontaires individuelles.
- Un débat s'installe entre les participants à propos de l'argent mis en dépôt pour le Congrès des Peuples. Cette somme provient du compte ouvert à la BNP sous le nom du Comité pour le Congrès des Peuples. Un relevé de compte daté du 21 décembre 1998 indiquait un solde de plus de 8345,46 francs, soit 1 272,26 Euros. Mais lorsque Peter Davidse et Basile Ginger ont voulu clore ce compte, ce solde a été ramené à 434 euros. Une action pourrait être entreprise pour récupérer l'argent manquant. Bernard Cogneras, Claude Jousseume et Stevens Chellum vont étudier le problème. Cette situation ne concerne pas le Registre, mais le Comité pour le Congrès des Peuples.

## **3. Participation**

- Groupes et réseaux de Citoyens du Monde : cette question sera abordée en réunion de l'ASCOP

## **4. Edition**

**4.1. La carte** est désormais disponible en Arabe, au format habituel.

### **4.2. bulletin**

Même dans le cas actuel où le Registre peine à produire son propre bulletin, il est fait remarqué que le site [recim.org](http://recim.org) contient des centaines d'informations et des dizaines de pages de courriers, de points de vue, de débat. Tout ce matériel est utilisable pour la production des bulletins des Centres Nationaux, tant celui de France que ceux des autres pays.

**Suspension de séance à 12 h 30**  
**Reprise à 14 h 00 sur la question des mondialisations**

